

Les 14 fonctions clés du PRODAS

Des facteurs indispensables pour une mise en œuvre **correcte, durable** et propice à **atteindre ses objectifs**.

Méthodologie : des entretiens individuels et des focus groups sur 2 sites (Bouches-du-Rhône et Vaucluse).

A. Tardy, A. Daguzan, A. Garès, A. Lesieur, E. Le Barbenchon, R. Sambuc, T. Apostolidis, & M. Lagouanelle-Simeoni, (2022).

Transférabilité et fonctions-clés d'un programme de développement des compétences psychosociales en milieu scolaire : Le PROgramme de Développement Affectif et Social (PRODAS). Devenir, 34, 301-323.

LES CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME

1 FONDEMENTS THÉORIQUES HUMANISTES IDENTIFIÉS PAR LES ACTEURS (APPROCHE CENTRÉE SUR LA PERSONNE (ACP) - CARL ROGERS (ROGERS, 1970)

Sur un site, l'implantation du programme comprenait une présentation initiale, une formation de 4,5 jours pour les enseignants, un accompagnement individuel sur 15 séances la première année et 1 à 2 séances d'analyse de la pratique annuelle.

Sur l'autre site, faute de formation initiale, l'accompagnement individuel des enseignants se poursuivait sur 2-3 ans.

2 TRANSMISSION AUX ENSEIGNANTS DU SAVOIR-ÊTRE NÉCESSAIRE À L'ANIMATION DU PROGRAMME PAR L'EXPÉRIENCE D'UNE POSTURE BIENVEILLANTE (ACP) AVEC L'INTERVENANT

La formation des animateurs du Planning Familial portait sur l'Approche Centrée sur la Personne (empathie, congruence, regard positif inconditionnel) de C. Rogers. Cette approche était transmise aux enseignants, avec une attention à l'expression des ressentis, pensées et comportements des enfants. Les enseignants étaient également formés à l'animation des outils pédagogiques.

Sur un site, les enseignants bénéficiaient d'une formation initiale de 4,5 jours et d'un accompagnement d'un an.

Sur l'autre site, sans formation initiale, l'accompagnement s'étalait sur 2 à 3 années.

L'IMPLANTATION DU PROGRAMME

3 COMPRÉHENSION INITIALE DU PROGRAMME PAR LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

Cette fonction clé s'illustre par une présentation du programme par le PF en amont de la formation et/ou de l'accompagnement à mise en œuvre, des retours d'expérience entre collègues dans le cadre du projet d'école, une formation et/ou un accompagnement individuel non institutionnel (facteur humain) de la part du PF en direction des équipes enseignantes et l'accès à un Espace de Ressources Numériques (ERN).

4 RÉINVESTISSEMENT PAR LES ENSEIGNANTS DU SAVOIR-ÊTRE ET DU SAVOIR-FAIRE, PROPRES AU PROGRAMME, AU SEIN DE LA VIE SCOLAIRE

Les enseignants réinvestissaient ce savoir-être et ce savoir-faire en classe, pendant et en dehors des séances (vivre-ensemble et apprentissages), dans la cour (gestion des conflits), avec les familles (lien de confiance) et au sein de l'équipe éducative.

5 PARTICIPATION DE L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE (DIRECTION ET ENSEIGNANTS)

Cette fonction-clé est assurée par l'inscription du programme dans un projet d'école.

6 HARMONISATION, MUTUALISATION DES PRATIQUES ET INTÉRÊT D'AVOIR DIFFÉRENTS TEMPS D'ÉCHANGE EN ÉQUIPE

Cette harmonisation des pratiques était favorisée par une réflexion du PF autour du déploiement du programme et de l'usage partagé de l'ERN, ainsi que la formation d'équipes relais, l'organisation de journées régionales et de séances d'analyse de la pratique par le PF des Bouches-Du-Rhône.

LE CONTEXTE DE DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME

7 PROGRAMME RÉPONDANT À DES BESOINS ET DES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉS PAR LES ÉQUIPES ENSEIGNANTES

Le programme répondait à des besoins et des problématiques en termes de détresse lexicale, conflits/violence, manque d'habitude des enfants de verbaliser leurs ressentis, manque d'outils des enseignants et le PRODAS était mis en œuvre exclusivement en QPV/REP+.

À LA FOIS SUR LES CARACTÉRISTIQUES ET L'IMPLANTATION DU PROGRAMME

8 PROGRAMME DÉBUTÉ PRÉCOCEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Sur les 2 sites, le programme était débuté en Moyenne Section de maternelle ou en CP.

9 MISE EN ŒUVRE RÉGULIÈRE ET PÉRENNE DU PROGRAMME

L'inscription du programme dans le projet d'école, les séances hebdomadaires sur plusieurs années, ainsi que la constitution de cohortes d'enfants ayant bénéficié du programme de la Moyenne Section au CM2 permettaient d'assurer cette fonction clé.

10 PROGRAMME QUI VISE L'AUTONOMISATION DES ENSEIGNANTS

Pour assurer cette fonction-clé, il était prévu un accompagnement progressif à l'autonomisation des enseignants dans l'animation du programme, l'usage de l'ERN par les équipes enseignantes et des configurations de cercles de parole qui permettaient aux animateurs du PF de faire des retours aux enseignants (l'animateur du PF était présent lors de l'animation de l'enseignant qu'il accompagne).

11 EVOLUTION GLOBALE DES ENSEIGNANTS EN TERMES DE PRATIQUES (techniques d'animation, posture d'écoute, utilisation des outils du programme, prise en compte des émotions), POSITIONNEMENT (regard positif et soutenant sur les enfants, prise en compte globale de l'enfant) ET RÔLE (dans le développement affectif et social)

Cette fonction-clé s'illustre par l'enrichissement des pratiques enseignantes du fait de l'approche socio-éducative des porteurs de projet et par l'expérience d'une pratique réflexive. Cependant, les équipes enseignantes d'un des sites ne bénéficiant pas d'une formation initiale en 4.5 jours la première année, les modalités d'accompagnement prolongé sur 2 à 3 années constituaient une forme différente de la fonction-clé.

12 FIDELITE AUX OUTILS DU PROGRAMME (cercle de parole et activités pédagogiques) EN COMPLEMENT DE LA POSTURE D'ECOUTE BIENVEILLANTE DES ENSEIGNANTS

La mise en place des cercles de parole et d'activités pédagogiques issus du programme (permettant l'identification et l'expression par les enfants de leurs ressentis, pensées et comportements) et l'usage de l'ERN par les équipes mettant en œuvre le programme permettaient d'assurer cette fonction-clé.

À LA FOIS SUR LE CONTEXTE DE DÉPLOIEMENT ET L'IMPLANTATION DU PROGRAMME

13 PRISE EN CONSIDÉRATION DES CARACTÉRISTIQUES SOCIALES, SOCIO-ÉDUCATIVES DU SITE D'IMPLANTATION

Cette fonction-clé concernait la sélection rigoureuse des écoles participantes au programme, selon des critères communs définis par les structures du Planning Familial. Un document formalisait ces critères comprenant:

- des écoles situées en Réseaux d'Education Prioritaire (REP/REP+) c'est à dire dans les zones défavorisées
- disposant d'un projet d'école et d'équipe enseignante volontaire, de petite taille et soudée sans conflits interne
- d'une bonne relation et des soutiens de la direction, de la coordinatrice REP et de l'Inspecteur de l'Education Nationale
- une sensibilisation préalable d'une pédagogie alternative.

14 ENGAGEMENT DES ÉQUIPES ENSEIGNANTES

Cet engagement s'illustre par les besoins repérés par les équipes et la formulation d'une demande, une cohésion d'équipe préexistante à la mise en œuvre du programme, une formation initiale à la mise en œuvre du programme et des séances d'analyse de la pratique (site des Bouches-Du-Rhône) et un accompagnement progressif de l'équipe entière, l'inscription du programme dans le projet d'école, le volontariat des équipes, l'usage de l'ERN par les équipes et la disponibilité du PF y compris après l'accompagnement individuel.